

Qu'attendre de la COP27 ? Aider les pays vulnérables à améliorer leurs pratiques de communication en matière de transparence

20 octobre 2022 - 20 octobre 2022

A l'approche de la COP27, les discussions préparatoires s'intensifient. Dans un contexte marqué par les récentes catastrophes d'origine climatique un peu partout dans le monde, le changement climatique retient à nouveau toute l'attention de la communauté internationale.

La multiplication de telles catastrophes nous rappelle clairement l'importance de parvenir à limiter à 1,5°C la hausse des températures et de respecter les exigences de l'accord de Paris. Le Pacte de Glasgow pour le climat – adopté lors de la COP26 – demandait une révision des contributions déterminées au niveau national (CDN), incluant des objectifs plus ambitieux pour tous les pays à l'horizon 2030. La COP27 servira de test et nous dira si les processus internationaux sont en mesure de s'attaquer à l'urgence de la situation.

La COP27 de 2022 accueillera un des trois Dialogues techniques menés aux fins du premier « bilan mondial » prévus au cours de la période 2021-23. L'issue de l'« exercice du bilan mondial » orientera les futures CDN, les négociations ainsi que la coopération internationale en vue d'une révision à la hausse des ambitions mondiales.



Les pays vulnérables, notamment les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PEID), seront associés à ce processus. Beaucoup devront donc adopter leurs pratiques et respecter des exigences de communication plus détaillées que celles des anciens systèmes de suivi et évaluation (S&E). Le Cadre de transparence renforcée (CTR) montrera les progrès réalisés par les pays en matière d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, d'adaptation au changement climatique et d'accès à et de fourniture d'un soutien sous la forme de ressources financières, d'un transfert de technologies et d'un renforcement des capacités. De nombreux PMA et PEID auront dès lors besoin d'un soutien pour surmonter les obstacles financiers, institutionnels et techniques qui les empêchent de respecter ces nouvelles exigences d'information. Ces blocages peuvent être regroupés en trois catégories :

- Manque de capacités dans les domaines suivants : collecte et gestion des données, préparation et suivi de l'inventaire des GES, évaluation de l'impact des politiques et des mesures d'atténuation, évaluation de l'impact des changements climatiques et des options en matière d'adaptation et suivi du financement climatique ;
- Possibilités limitées, en termes de ressources humaines, pour le respect des exigences de transparence et de communication au sein d'institutions clés, avec notamment un manque d'expertise, la difficulté à mettre en place et à soutenir des équipes expérimentées, auxquelles s'ajoute un financement insuffisant pour l'organisation de ces capacités ;
- Incertitudes quant aux rôles et responsabilités des grandes institutions publiques en matière de collecte et de communication de données, associée à l'absence de cadres légaux, d'où le peu d'empressement des institutions clés à coordonner les mesures, partager les données et collaborer.

Il est clair que les pays en développement doivent consentir beaucoup d'efforts pour surmonter ces obstacles et être conformes aux exigences de communication en matière de transparence inscrites dans l'accord de Paris. Dans bien des cas, les obstacles ne se limitent pas à un problème de capacités des ressources humaines. Des programmes généraux sont déjà axés sur le soutien au renforcement des capacités institutionnelles et techniques des pays en développement, afin de les aider à respecter les exigences du cadre de transparence renforcée défini à l'article 13 de l'accord de Paris. C'est notamment le cas de l'Initiative de renforcement des capacités pour la transparence (IRCT).

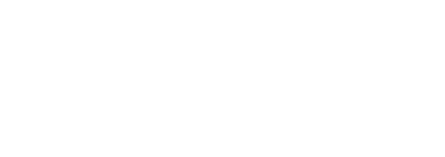


Certains pays peuvent cependant avoir du mal à mettre en place et à soutenir des équipes expérimentées au sein de leurs institutions publiques. C'est là un obstacle supplémentaire aux opportunités et à l'impact que l'aide climatique internationale est supposée favoriser.

Cela fait déjà plusieurs années que l'Union européenne apporte un appui technique et financier aux pays en développement dans le domaine du changement climatique. Ce soutien est notamment axé sur la conception et l'organisation du S&E et les pratiques de communication transparente sur le climat. Il est offert dans le cadre de plusieurs initiatives parmi lesquelles l'Alliance mondiale contre le changement climatique Plus. Les programmes européens d'assistance technique et financière aux PMA, aux PEID et aux pays à revenu intermédiaire ont le potentiel de créer des synergies et des complémentarités avec des partenaires tels que l'IRCT, permettant aux bénéficiaires de combler les lacunes existantes en termes de capacités et de surmonter les obstacles aux obligations de communication (S&E et transparence).

Lorsqu'ils améliorent leurs pratiques de communication sur la transparence, les pays en développement sont en mesure de mieux cerner leurs besoins de financement climatique, notamment en ce qui concerne les pertes et préjudices et l'adaptation, et de mobiliser de nouvelles opportunités de financement. En ce sens, la COP27 offrira aux pays en développement une chance d'identifier ces lacunes et besoins, en termes de communication sur la transparence, dans le cadre de l'exercice du bilan mondial, avec à la clé un soutien ciblé pour les aider à y remédier.

Gamze Celikyilmaz



Suivre la UE AMCC+

YouTube



Rejoins UE AMCC+

Plateforme Collaborative